



## Elections CE et DP en mars 2013 VOTEZ CFE-CGC

**C'est à vous d'agir aujourd'hui  
pour que nous puissions le faire pour vous demain !**

### **« Quand l'intérêt particulier prime sur l'intérêt collectif »**

*CHSCT : la CFDT et le SNU veulent un CHSCT non représentatif des futures élections !*

Suite au report des élections professionnelles ([lire notre article](#)), les Organisations Syndicales représentatives (CFDT, CFE-CGC, FO, SNU, CGT) ont signé, le 28 janvier 2013, l'accord sur la prorogation des mandats des élus CE et DP proposé par la direction. Celui-ci permet ainsi aux élus actuels de poursuivre leurs mandats jusqu'aux résultats des prochaines élections professionnelles.

Toutefois, en ce qui concerne le CHSCT, et pour des raisons exclusivement électoralistes la CFDT et le SNU ont refusé de signer l'accord, qu'ils avaient par ailleurs demandé, sur la prorogation des mandats qui se termineront le 21 février 2013. Cette prorogation ne peut se faire qu'avec un vote unanime des Organisations Syndicales représentatives.

Les membres du CHSCT sont choisis par un collège désignatif composé des élus titulaires CE et DP.

La carence du CHSCT ne pouvant être supérieure à 15 jours, la DR devrait convoquer les titulaires CE et DP avant le premier tour des futures élections professionnelles.

**En conséquence, les élus pour lesquels vous avez voté en 2010 désigneront les membres du CHSCT de 2013 à 2015. Pas très logique mais pourquoi pas ?**

**Sauf que**, suite au « mercato » auquel nous avons assisté et qui a vu un certain nombre d'élus changer d'organisation syndicale, et même plusieurs fois pour certains, ce collège désignatif ne représente plus la physionomie que vous aviez voulu lui donner par votre vote en 2010....

En refusant de signer la prolongation des mandats, **la CFDT suivi par le SNU œuvrent pour un CHSCT non représentatif des élections professionnelles de demain !** Et voilà comment Pôle Emploi PACA avec ses 4500 salariés se retrouvera, à cause de ces 2 syndicats, sans CHSCT dès le 22 février 2013 !

Pour la CFE-CGC, ce qui compte ce sont les agents et refuser de signer le protocole de prolongation des mandats du CHSCT dans un intérêt exclusivement personnel démontre bien que malheureusement l'intérêt de quelques uns prime sur l'intérêt collectif.

Pendant que certains détruisent, contestent, se taisent, font des tracts et refusent... mais passent discrètement à la caisse, et quelquefois même, ils sont les premiers !..., la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** propose et construit pour vous !

Voter pour la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, nous permettra d'agir dans les instances représentatives du personnel à la fois en PACA, mais aussi dans les négociations et instances nationales, comme nous l'avons fait durant ces 3 dernières années.

## La CFE-CGC Métiers de l'Emploi revendique



### 1. Classification des métiers

- En faire le chantier prioritaire de 2013
- La reconnaissance et la prise en compte des nouvelles compétences
- Un véritable déroulement de carrière
- Ouverture en parallèle d'une négociation sur le Statut 2003

### 2. Activités Sociales et Culturelles

- Répartition équitable entre ceux qui gagnent le plus et ceux qui gagnent le moins

### 3. Mobilité professionnelle et géographique

- Amélioration et harmonisation du processus

### 4. Réouverture de la négociation de l'art 16 de la CCN (Compléments variables de rémunération)

- Mise en place d'un dispositif transparent, juste et équitable

### 5. Salaire

- Une ouverture immédiate de négociations salariales pour les agents privés et publics



### Haro sur l'encadrement !!

Depuis plusieurs semaines, nous sommes alertés et assistons à des attaques en règle, récurrentes, contre les encadrants.

En cette période préélectorale, chacun tente de mobiliser ses troupes, et quoi de plus facile que d'opposer systématiquement les plus nombreux à leurs encadrants ?

**La CFE-CGC dénonce ces pratiques et se place plus que jamais comme le représentant légitime de tous les encadrants, quel que soit leur statut.**

## Prenez votre avenir en main !

**Il suffira de peu de choses pour faire la différence !  
Le 12 mars chaque voix comptera.**

**Osez l'action responsable!  
Votez pour vous  
Votez CFE-CGC  
Métiers de l'Emploi**

